

DEMANDE DE RESERVATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Demandeur : Particulier Association Service communal

* Nom et prénom :

* Adresse : ☎ :
..... @ :

* Date de l'évènement : Horaires : début..... fin.....
(heure limite : 3h - nettoyage : 4h)

* Nature de l'évènement :

* Nombre approximatif de participants :

* Salle demandée :

- CLUB HOUSE
- FOYER A. CAILL
- MIL HAM - DEMI SALLE (COTE SCENE)
- MIL HAM - DEMI SALLE (COTE SPORT)
- MIL HAM - SALLE ENTIERE
- MIL HAM - PETITE SALLE
- SALLE OMNISPORTS

* Equipement souhaité :

- Chauffage (50 € par demi-salle au Mil Ham)
- Equipement audio visuel (exclusivement pour les associations de Plouzevedé)

* Demandes particulières :

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

LE	/	/
----	---	---

VALANT ACCEPTATION DU REGLEMENT



Décret n° 92-478 du 29 mai 1992

Dispositions générales :

Art.1^{er}.- L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif prévue par l'article 16 de la loi du 9 juillet 1976 s'applique dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou qui constituent les lieux de travail.

A COMPLETER ET A RAMENER A L'ADRESSE CI-DESSOUS

4 PLACE DE LA MAIRIE – 29440 PLOUZEVEDE

TEL : 02 98 69 98 18 – FAX : 02 98 29 53 36 - MAIL : mairie.plouzevede@wanadoo.fr